

Région → Actualité et faits divers

C'EST DIT

Prud'hommes : le Bourbon condamné à verser 15.433 euros

15.433,90 euros : c'est ce que devra payer l'hôtel le Bourbon, à Bourges, à l'un de ses anciens salariés, pour avoir abusivement rompu son contrat de travail. L'affaire démarre le 7 juillet 2014, lorsque ce jeune salarié de 24 ans accède à un contrat à durée déterminée jusqu'au 14 décembre 2014. Il devient « équipier petit-déjeuner et restaurant niveau 1 échelon 1 ». Son contrat est même prolongé jusqu'au 23 décembre 2015. Et pour sa plus grande joie, le jeune salarié profite également du prolongement du congé parental du salarié qu'il remplace, jusqu'au 22 décembre 2016. Soit un an de travail supplémentaire. Mais, l'embellie est de courte durée : à la suite d'un changement de direction de l'hôtel, en décembre 2015, un avenant à son contrat le transforme en extra, jusqu'au 31 décembre 2015 seulement. Puis c'est la porte. Le jeune garçon, sans travail, se tourne vers le conseil des prud'hommes qui reconnaît, dans son jugement, en première instance, la rupture abusive du contrat, pour laquelle l'hôtel devra s'acquitter de la somme de 14.733,90 euros. S'ajoutent 700 euros au titre des frais de justice. En revanche, le conseil des prud'hommes déboute le salarié de sa demande de requalification du temps partiel et temps complet et du rappel de salaire qui l'accompagne. ■

R.B.

Les jeunes pompiers remerciés



CHER ■ Les pompiers de l'urgence internationale sont sur tous les fronts

Un véhicule du SDIS en Croatie

Les pompiers de l'urgence internationale, dont certains sont des membres du Cher, sont sur tous les fronts. Entre agir à Haïti et offrir un véhicule en Croatie.

Les pompiers de l'urgence internationale (PUI) qui comptent, dans le Cher, des membres éminents, poursuivent leurs missions, malgré les difficultés. Dont celle à Haïti.

L'équipe a d'ailleurs quitté Jacmel lundi. « Les dégâts touchent essentiellement les habitations et les cultures. Les installations reconstruites par le Secours populaire après le séisme ont été préservées », expliquent cette organisation non gouvernementale.

Des conditions d'intervention difficiles à Haïti

La population et les enfants de l'école sont en bonne santé, mais souffrent du manque de nourriture et des difficultés à trouver de l'eau potable.

« L'équipe est revenue à Port au Prince lundi soir. Objectif : rallier la ville de Jérémie détruite à 80 % par l'ouragan. Situés au sud de l'île, les dégâts hu-



DON. Une équipe du Cher (en rouge) en Croatie pour offrir un véhicule acquis par les PUI.

ains et matériels sont considérables. Très vite, les difficultés surviennent. Les routes sont coupées et l'acheminement de l'aide humanitaire est compliqué. Notre équipe entre en contact avec l'aide américaine qui nous propose de nous acheminer par hélicoptère à Jérémie. Arrivés sur place, nous sommes pris en charge par le directeur des pompiers qui nous propose un hébergement ».

Les conditions d'hygiène déplorables font craindre une augmentation de

l'épidémie de choléra.

Avec l'ambassade de France

Pompiers urgence internationale va ainsi travailler en collaboration avec Médecins du monde afin de mettre en place une réponse d'urgence à cette catastrophe sanitaire.

Une autre équipe est partie pour la Croatie par la route pour acheminer un véhicule dédié aux opérations de sauvetage, acquis par les pompiers de l'urgence internationa-

le pour les pompiers croates avec l'aide de l'ambassade de France en Croatie et du Service de secours et d'incendie du Cher (SDIS 18).

Le véhicule a été remis aux sapeurs-pompiers de Donji Mosti et aux autorités locales en présence d'un représentant de l'ambassade de France. La formation consistera à une prise en main du véhicule et des matériels associés, ainsi qu'une initiation aux différentes techniques de sauvetage. ■